

République du Bénin

Cour constitutionnelle

GREFFE



N° 051 / CC/GEC

CHAMBRE DES AUDIENCES PLENIERES
RÔLE DE L'AUDIENCE DU JEUDI 19 JUN 2025

HEURE : 10 HEURES

**LIEU : Salle des audiences publiques de la Cour constitutionnelle sise à
Ganhi, avenue Gouverneur général PONTY à Cotonou**

N°	N° DU RECOURS	REQUÉRANT	REQUIS	OBJET	OBSERVATION
1.	0092/023/REC-24 du 17/01/2024	Yao Mensah Alphonse EKLU	Autorité de Régulation de l'Électricité du Bénin	Recours pour violation de l'article 34 de la Constitution	
2.	0212/035/REC-24 du 31/01/2024	Frédéric SOSSOU (<i>Me Rufin BAHIN</i>)	Maire de la Commune de Cotonou	Ampliation d'une lettre adressée au Président de la République	
3.	1680/243/REC-23 du 04/09/2023	Prosper ALLAGBE	-Gouvernement -Ministre du Travail et de la Fonction	Recours en inconstitutionnalité du défaut de transparence dans le recrutement des agents en service dans les institutions de la République.	
4.	0177/033/REC-24 du 29/01/2024	- Kingnonzi KPOTO - Simon KPOTO - Comlan Albert AGBODOUNTO	Ablawa LOKOSSOU	Demande d'intervention de la Cour dans un conflit foncier.	
5.	1426/248/REC-24 du 15/07/2024	Taiwo AGBOOLA dit T-boy	Juge du 4 ^{ème} cabinet d'instruction du TPI de Cotonou	Recours inconstitutionnalité détention provisoire.	pour d'une
6.	1084/186/REC-24 du 27/05/2024	Raphaël AMOU	Procureur de la République près le TPI d'Abomey	Recours pour violation du droit d'être jugé dans un délai raisonnable.	



7.	0065/022/REC-25 du 14/01/2025	Prosper ALLAGBE	- Gouvernement - Assemblée nationale	Recours en inconstitutionnalité « des conséquences du bipartisme politique, notamment de l'exclusion des indépendants ».	
8.	2234/408/REC-24 du 14/11/2024	Joselyn M. AKOGNONGBE	Commandant du Groupement Spécial Polyvalent d'Intervention (GSPJ) de Kandi (Me Filbert Toïdè BEHANZIN)	Recours pour violation des articles 18 alinéa 1 ^{er} de la Constitution, 4 et 5 de la CADHP et 5 de la DUDH	
9.	2546/474/REC-24 du 24/12/2024	Joselyn M. AKOGNONGBE	Commandant du Groupement Spécial Polyvalent d'Intervention (GSPJ) de Kandi (Me Filbert Toïdè BEHANZIN)	Recours pour violation des articles 18 alinéa 1 ^{er} de la Constitution, 4 et 5 de la CADHP et 5 de la DUDH	
10.	1280/224/REC-24 du 26/06/2024	Guida ADAM	Commission de l'Instruction de la CRIET	Recours pour détention arbitraire, vice de procédure et violation de droits humains.	
11.	1575/283/REC-24 du 31/07/2024	Alassane ISMAEL	Commission de l'Instruction de la CRIET	Recours inconstitutionnalité détention provisoire. pour d'une	
12.	2517/467/REC-24 du 20/12/2024	Ismaël MAKOU	Juge du 3 ^{ème} cabinet d'Instruction du TPI de Porto-Novo	Recours inconstitutionnalité détention provisoire et pour non-exécution de la décision DCC23-193 du 25 mai 2023. pour d'une	



13.	1971/283/REC-23 du 26/10/2023	Association de Développement socio-culturel et Économique du village de Okoun-Sémé (ADESCEVOS) Rep/ Dieudonné David ODJO (Me Maxime Wilfried CODO)	Société de gestion des déchets et de la Salubrité (SGDS) (Me Jean-Claude GBOGLENOU)	Recours pour violation de l'article 27 de la Constitution	
14.	1013/168/REC-24 du 15/05/2024	Machido BAGUI	Commission de l'Instruction de la CRIET	Recours pour détention arbitraire, vice de procédure et violation de droits humains.	
15.	0922/212/REC-25 du 16/04/2025	Président du Conseil Economique et Social		Contrôle de constitutionnalité du Règlement intérieur du Conseil Économique et Social, adopté le 08 avril 2025.	

Cotonou, le **13 JUIN 2025**

Le Greffier en chef,

Sylvestre FARRA

